

Pour la Reconquête d'un Syndicalisme Indépendant
Appel à l'initiative de militants PRSI
(pour la reconquête d'un syndicalisme indépendant)

Il est temps d'appeler à la grève pour le retrait du projet de loi sur les retraites!

Mardi 7 septembre, des millions de salariés ont fait grève, près de trois millions ont manifesté avec leurs organisations syndicales. Dans le 1er degré, la grève a été massive. Une formidable volonté de mettre en échec le projet de loi sur les retraites, d'en obtenir le retrait pur et simple, s'est exprimée !

Dans de nombreux départements (notamment 15, 16, 25, 27, 28, 30, 43, 44, 50, 66, 70, 76, 81, 92...), les sections départementales de la FSU étaient signataires, avec les Unions départementales de la CGT, de FO, de Solidaires, et bien souvent de la CFDT, de la CFTC, de l'UNSA, d'appels unitaires à fait grève et à manifester pour le retrait du projet de loi. Dans des centaines de localités, d'établissements, d'écoles, les sections syndicales, les militants des syndicats de la FSU et en particulier ceux du SNUipp étaient signataires d' appels pour le retrait.

Les salariés, les enseignants ont montré qu'ils étaient prêts !

Sarkozy, Fillon, Woerth affirment qu'ils ne reculeront pas, et, en quelques jours, font adopter leur projet de loi à l'Assemblée nationale. Moyennant quelques amendements marginaux sur les fonctionnaires mères de 3 enfants, la pénibilité (conçue comme mesure individuelle), les carrières longues, les polypensionnés, le coeur même du projet n'a pas bougé. Ce projet n'est ni amendable ni négociable, ainsi que l'affirmaient de nombreuses banderoles dans les cortèges. Il doit donc être retiré !

Aussi, les militants, les salariés ont pris connaissance, avec surprise et souvent consternation, du communiqué adopté, le 8 septembre, par la FSU avec la CGT, la CFDT, la CFTC, la CGC et l'UNSA. Appellant à une « *interpellation des députés* » le 15 juin, jour du vote à l'Assemblée nationale, et à une nouvelle journée de grève et manifestation, le 23 septembre, l'intersyndicale nationale se fixe d' « *obtenir des mesures justes et efficaces* » mais n'exige toujours pas le retrait du projet de loi ! Comment le comprendre ? Cette position pose problème.

Peut-on faire reculer le gouvernement par une suite d'actions saute-mouton; s'agirait-il finalement, comme le suggère Chérèque, de « négocier » quelques amendements, tout en acceptant l'essentiel ? L'unité, cela peut-il consister à s'aligner sur les positions de la CFDT, ou de Thibaud, en mettant de côté les mandats que nous nous sommes donnés ?

Pour le gouvernement, la réforme des retraites est un enjeu central dans le plan de rigueur exigé par l'Union européenne, les banques et les spéculateurs.

L'école publique, notre statut sont à la croisée des chemins ! 400 000 postes de fonctionnaires ont été supprimés depuis 4 ans, 16 000 dans l'Education nationale; 3 000 places au concours PE de 2011 contre 6 600 en 2010 et plus de 10 000 il y a quelques années; stagiaires arrivant dans les écoles sans formation, en conséquence de la masterisation, avant celle d'étudiants en master qui viendront dans quelques semaines remplacer des collègues; liquidation des Rased, de la scolarisation des enfants de 2 ans; projet d'EPEP; dislocation école par école de la semaine scolaire, et des congés au nom des « rythmes scolaires »...

Chacun le comprend: bloquer ce projet sur les retraites serait porter un coup sévère à l'ensemble de la politique destructrice que mène le gouvernement contre l'école et les services publics, nos statuts, les droits sociaux, les libertés démocratiques et ouvrirait la porte à l'ensemble de nos revendications.

Pour défendre le mandat exprimé dans les manifestations, celui du congrès de Brive du SNUipp, le moment n'est-il pas venu de dresser l'unité des salariés et de leurs organisations syndicales dans l'appel à la grève pour le retrait du projet de loi ? Le moment n'est-il pas venu d'appeler partout à des AG (notamment le 23 septembre et les jours suivants) pour décider, avec les syndicats, de la grève jusqu'au retrait ?

Jean-Paul Crouzet: crouzet.jp@orange.fr